REVUE

RITUALISTE

JOURNAL MENSUEL

PRINCIPALEMENT CONSACRÉ

TUDE DES FACULTÉS DE L'AME,

A LA

TRATION DE SON IMMORTALITÉ,

et à la remise en lumière
vérités de la religion universelle.

(et exégèse religieuses, manifestations des Esprits, magnétisme,
rgie, sciences occultes, prophéties, théosophie, cosmogonie, on-
neumatologie, psychologie, philosophie de l'histoire, etc., etc.)

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE SPIRITUALISTES

Et publié par

Z.-J. PIÉRART,

EX-RÉDACTEUR EN CHEF DU JOURNAL DU MAGNÉTISME,
Membre de diverses Sociétés savantes.

Tome V. — 3e livraison.

PARIS

BUREAUX, RUE DU BOULOI, 21

1862

La Revue spiritualiste forme chaque année un volume av
table raisonnée, renfermant douze livraisons.

Chaque livraison renferme le plus souvent un article de fonds, po
mique, controverse ou déclaration de principes, sur une question pr
dante ou actualité spiritualiste quelconque.

Ensuite viennent des études et théories, des analyses particuli
d'ouvrages sur les matières que le journal embrasse, études, théo
et analyses dans lesquelles sont envisagés les doctrines et les fa
actuels ou passés qui se rattachent au spiritualisme ou aux scien
occultes.

En troisième lieu figurent les faits, expériences et variétés spiri
listes, avec les commentaires et explications qui sont jugés nécessa
Parmi les faits communiqués on accueille de préférence tous ceux q
porteront une garantie de leur authenticité, telles que la signatu
celui qui les met au jour, et l'indication des circonstances de temp
de lieu suffisantes pour qu'on puisse recourir aux sources et consta
la vérité du fait.

Çà et là, le journal donne la biographie de quelque individu
spiritualiste célèbre, contemporaine ou prise dans l'histoire.

Parmi les manifestations médianimiques et les phénomènes psych
ques que se propose d'examiner la *Revue spiritualiste*, figurent ce
des tables tournantes et parlantes, les communications directes ou
directes des Esprits, les apparitions, les miracles, les visions, le
possessions, le somnambulisme, l'extase, la prévision, la prophétie,
pressentiment, la seconde vue, la vue à distance, la divination, la
pénétration, la soustraction de pensée, les différents procédés de
magie, et en général tout ce qui est du domaine des sciences di
occultes.

Tout abonné a le droit d'assister quatre fois aux confé rences et à des expériences qu'offre chez lui le direc teur de la REVUE.

Le prix de l'abonnement est de **10 fr.** pour Paris; de **12 fr.**
pour la province et l'étranger, et de **14 fr.** pour les pays d'outre-
mer. — On peut s'abonner pour six mois en payant moitié du mo
tant de l'abonnement. *On s'abonne à Paris, au bureau du Journal*
rue du Bouloi, 21. — Le prix des trois précédentes années est
même. — Les volumes de l'année 1858 se payent 20 fr.

— *Dans les départements, en envoyant un mandat obtenu par l'entre-*
mise des facteurs ruraux ou les directeurs de poste. — Les libraires,
bureaux de messageries, les maisons de banque à l'étranger, se chargent
l'envoi du montant des abonnements. — Les correspondants du Journal
l'étranger où on peut s'abonner sont : pour la Hollande, *M. Revius,*
de l'armée néerlandaise, à La Haye; pour la Suisse, *M. Kasper*
rue du Tiraillet, à Genève; pour les États Sardes, *M. le Dr Gan*
*Gênes; pour l'*Espagne, *MM. Bailly-Baillière,* 11, *calle del Princip*
*Madrid; pour l'*Angleterre, *M. Baillière, libraire,* 219, *Regent street,*
Londres; pour les États-Unis d'Amérique, *MM. Coppens et Hébert*
libraires, rue de Chartres, 56, *à New-Orleans; pour le* Bas-Cana
M. Desjardins, rue Saint-Vincent, 13, *à Montréal.*

Il est fait aux libraires une remise de 10 p. 100 sur le montant
l'abonnement.— Tous les abonnements partent de la 1re ou de la 7e li
vraison inclusivement. — Aux personnes qui s'abonnent dans le co
de l'année, on envoie les livraisons arriérées à partir de la livra
qu'ils choisissent pour point de départ de leur abonnement et sel
qu'ils s'abonnent pour un an ou six mois.

Prix du numéro par la poste.	1 fr. 50
Au bureau du Journal et chez les libraires. . .	1 fr. 25

On peut payer en timbres-poste.—Les lettres non affranchies sont refus

REVUE SPIRITUALISTE

ANNÉE 1862. — 3ᵉ LIVRAISON.

AVIS AUX ABONNÉS DE LA *Revue spiritualiste*.

Dans nos précédentes livraisons, nous avons, en tête du journal et en caractères saillants, prié ceux de nos abonnés qui ne seraient pas dans l'intention de renouveler leur abonnement pour l'année 1862, de nous en prévenir immédiatement ou de nous renvoyer cette dernière livraison avec le mot *refusé* au dos de la bande, faute de quoi nous les considérerions comme abonnés. Nous renouvelons ici cet avis, et prions nos lecteurs de ne pas le négliger.

M. Veuillot et la *Revue spiritualiste*.

A M. Piérart, directeur de la Revue spiritualiste.

Paris, le 15 mars 1862.

Cher Monsieur,

Un de mes amis vient de me communiquer le dernier numéro d'une Revue qu'en ma qualité de *cher philosophe*, (comme m'appelle dans sa correspondance particulière l'excellent abbé Marouseau) je lis peu ou point, attendu qu'elle s'intitule *Revue du monde catholique*. Ah! elle s'appelle aussi — en premier titre et en petits caractères : — *Le Croisé*, comme s'il y avait encore des croisés; quel enfantillage! mais passons. Donc cet ami vient de me communiquer le numéro du 10 mars de cette *Revue*, en me disant : « Mon cher, tu es insulté dans ce numéro; M. Eugène Veuillot t'y appelle le *compère* Mathieu. — Bah! ai-je répondu, voilà qui est grave et surtout de bon goût; voyons donc cela. »

Je pris la brochure, je l'ouvris à l'endroit indiqué, et je vis qu'en effet M. Eugène Veuillot, dans un article dirigé contre

nos études spiritualistes, me traitait, *en longue part* il est tral (*sic*) de *compère*. Je vis aussi qu'après avoir cité plusieurs phrases de vous, il les traitait de *déclamations ignares et méchantes, et grotesques.*

— Eh bien ! dit mon ami, tu vois que M. Eugène Veuillot t'a appelé le *compère* Mathieu.

— Après? répondis-je.

— Comment ! après? j'espère bien que tu vas relever cette désignation impertinente.

— J'en serais bien fâché.

— Tu en serais bien fâché ! comment ! tu n'appelleras pas au moins à ton tour M. Eugène Veuillot le *compère* Veuillot !

— Je m'en garderais bien.

Et mon ami me quitta très-mécontent de ce que je refusai d'appeler à mon tour M. Eugène Veuillot le *compère* Veuillot.

Je ne sais, cher monsieur, si vous serez de mon avis, mai nous devons nous estimer heureux au contraire d'exciter le petites ou grandes colères des hommes d'un certain parti cela prouve que nous touchons juste dans les coups que nou leur portons. Il y a déjà longtemps, pour mon compte, qu j'appelle la discussion sur ce terrain. Je vois avec plaisir qu l'on commence à comprendre la gravité de la question, que l'on se décide à la traiter. Nous ne ferons pas défau dans la lutte, et si je puis vous y être bon à quelque chose vous pouvez compter sur moi. Quant à certaines aménités d langage, à certains enjolivements de style que peuvent s permettre certaines bouches ou certaines plumes, nous n'a vons pas à nous en soucier. N'oublions pas ce proverbe de anciens : « Tu te fâches, Jupiter, donc tu as tort. » Laisson chacun de nos adversaires parler ou écrire comme il l'en tend, suivant son éducation ou suivant sa nature. Tels so mes principes, cher monsieur ; et voilà pourquoi, dans l'e pèce, si vous répondez à M. Eugène Veuillot, je vous pri — n'en déplaise à mon ami, — de ne pas l'appeler le *com père* Veuillot.

Agréez, etc.,

P.-F. MATHIEU.

Ayant l'intention de répondre prochainement, à M. E. Veuillot et à tous les catholiques qui nous ont déjà attaqué, nous n'ajouterons que quelques mots à la lettre précédente de M. Mathieu.

Nous ne partageons pas tout à fait l'indifférence qu'il montre à l'endroit de la qualification de *Compère Mathieu*. — Un vieillard, parvenu à l'âge d'homme sous le premier empire, à qui nous avons lu cette lettre, nous a montré ce que pouvait avoir d'injurieux cette appellation. — En effet, nous a-t-il dit, le compère Mathieu est le héros infâme d'un des plus sales romans qui aient paru à l'époque néfaste où l'abbé Grécourt, Piron, le marquis de Sades, Pigault-Lebrun, etc., souillaient la langue française des productions les plus ordurières; — ce roman est dû à la plume d'un homme dont l'éducation pourtant avait été très-cléricale, l'abbé Dulaurens (1). L'irréligion, le libertinage y sont ouvertement prêchés. — M. Mathieu ne connaît pas ce roman; mais M. Veuillot, paraît-il, en a pris lecture; — ce n'est pas certes dans une bibliothèque de bons livres qu'il l'aura trouvé.

Tout le monde ne serait pas indifférent à ce qu'on l'appelât le *Compère Mathieu*, pas plus que le *Compère Panurge*, le *Compère l'Arétin*, le *Compère Dumollard*. — Mais M. Mathieu, ignorant ce que pouvait avoir d'injurieux la qualification de M. Veuillot, ne pouvait naturellement s'en émouvoir. Du reste ce serait faire à de telles injures trop d'honneur que de prendre la peine d'y répondre. Il faut les laisser à la charge de celui de qui elles émanent.

C'est pourquoi nous ne répondrons pas davantage à la qualification de *langage incivil*, *de déclamations ignares et grotesques et méchantes*, dont M. Veuillot gratifie certains passages de l'article qui figure en tête de notre livraison de janvier dernier; — voyez le dernier paragraphe de la page 8. — Il y a deux manières de répondre à un écrivain : C'est de lui dire tout simplement des injures, ou de lui prouver par

(1) Il avait été élevé et avait fait profession chez les chanoines trinitaires ou RR. PP. Mathurin de Douai.

des faits et des raisonnements qu'il est dans l'erreur. De ces deux manières M. Veuillot a choisi la première comme la plus facile, et sans doute aussi comme celle qui est la plus conforme à son tempérament.

Mais injurier n'est pas réfuter. Or, comme M. Veuillot n'a nullement réfuté nos assertions, nous les maintenons *loyalement*, *hardiment*. Ces assertions sont de l'histoire passée et contemporaine, de la plus exacte vérité. Si M. Veuillot était un homme préférant à l'injure, l'étude, les recherches consciencieuses et les preuves, nous aurions à lui en fournir ou lui en indiquer des montagnes, où il pourrait se livrer à des investigations, à un emploi de son temps beaucoup plus heureux que celui qu'il consacre à des personnalités blessantes.

M. Veuillot dit qu'il est inutile de réfuter M. Piérart écrivant l'histoire sous la dictée des Esprits : — Nous n'avons jamais rien écrit, ni histoire, ni autre chose, sous la dictée des Esprits. Si M. Veuillot, avant de malmener comme il l'a fait la *Revue spiritualiste*, se donnait la peine de la lire dans son ensemble, il verrait que si nous nous attachons aux manifestations des Esprits, comme preuve de l'immortalité de l'âme, nous ne sommes pas de ceux qui croient qu'il suffit d'évoquer un Esprit pour recevoir la science infuse; — l'école que nous nous efforçons de faire prévaloir a d'autres principes et d'autres manières de procéder; — nos lecteurs le savent. — cela nous suffit.

M. Veuillot fait grand bruit de l'état de désunion qui lui paraît exister entre ceux qui s'adonnent à l'étude du surnaturel : — voyez, dit-il, ces gens-là ne s'entendent pas même entre eux, ils sont divisés. — Pour être divisés il faut d'abord avoir été unis; or, nous le déclarons, la moindre union, la moindre entente n'a jamais existé entre nous et ceux qui, sortis des bureaux du journal *l'Univers* en changeant pour la troisième fois de nom, se sont appelés des *Spirites*. Ceux-ci ont débuté dans leur œuvre en construisant l'édifice par le toit; ils ont appelé chose nouvelle ce qui est aussi ancien que le monde, et

inventé, pour exprimer cette prétendue chose nouvelle, un barbarisme que nous répudions. Ils ont commencé par un *credo* dans lequel l'âme est appelée *un des attributs* de l'homme. Ils ont présenté comme révélations toutes fraîches apportées par des Esprits, dits supérieurs, le dogme cinq mille fois séculaire des réincarnations. — Ils ont planté leur drapeau sans nous; nous avons planté le nôtre sans eux, et nous le maintenons *malgré eux!*... Nous avons adopté pour qualifier nos études une expression depuis longtemps consacrée en Amérique et en Angleterre, partant de ce principe que s'il est une philosophie qui plus que toute autre a le droit de s'appeler spiritualiste, c'est bien la nôtre, puisqu'elle s'appuie non-seulement sur des raisonnements, mais encore sur des faits de l'ordre spirituel. — Notre école appelle la science à son aide, cherche la vérité partout, dans la révélation éternelle de Dieu, par l'esprit, par la science et par l'histoire; elle ne se hâte pas de conclure; elle place la démonstration expérimentale des faits et les enseignements qui en découlent au-dessus des affirmations dogmatiques; elle croit qu'avant de formuler à soi tout seul le *credo* d'une croyance, il faut des convertis à cette croyance; qu'avant de s'en rapporter aveuglément à des Esprits évoqués à tort et à travers, il faut prouver qu'il y a des Esprits, et surtout démontrer par tous les moyens possibles et leur excellence et leur parfaite identité.

Que dans cette école telle qu'elle s'est posée il éclate plus tard aussi des divisions, il est possible : — la division, la lutte, existeront tant que le monde existera ; — c'est la destinée de la création telle qu'elle est ; — le Masdéisme et toutes les religions qui en sont découlées, notamment le *Christianisme*, ne contiennent-ils pas dans leurs dogmes la doctrine de l'éternel antagonisme qui a existé dans les choses du monde ? — Ahrimane n'a-t-il pas toujours été aux prises avec Oromaze, et Satan avec Dieu ? — Ce n'est pas seulement sur la terre que les hommes ont placé la lutte ; ils l'ont aussi placée dans le ciel. — Jésus-Christ n'était-il pas en opposition avec

les prêtres de son temps ; n'a-t-il pas enseigné que sous l'empire de sa doctrine la femme serait en guerre avec l'époux, le père avec les enfants, le frère avec la sœur, les populations entre elles ; qu'il n'était pas venu apporter la paix sur la terre, mais le glaive et le feu ? — Le Christianisme n'était pas né de trois jours qu'il y avait des divisions dans son sein. Saint Paul luttait et disputait contre saint Jacques et contre saint Pierre, les Galiléens Judaïsants contre les Galiléens Pauliciens. — Est-ce que l'histoire de l'Église, de tous ses schismes e hérésies, n'est pas la plus éclatante preuve que l'esprit d division a toujours agité le monde ? Quand l'erreur se dress en face de la vérité, pouvez-vous dénier à celle-ci le droit d s'affirmer, de se dessiner ? — et la vérité elle-même ne jaillit elle pas du choc des opinions ? Mais, quand nous croyon avoir à réfuter l'erreur, à démasquer l'hypocrisie, le men songe, nous le faisons hautement, courageusement, par de raisons et non par des injures, prenant la responsabilité d nos paroles. Si parfois nous sommes ardent dans nos discours c'est parce que nous sommes convaincu, et d'ailleurs notr véhémence n'égale pas même celle que le Christ montrait l'égard de ses ennemis, — qu'il traitait de sépulcres blanchi de race de vipères, d'engeance adultère, d'hypocrites, et — Cela soit dit en passant à l'adresse de ceux qui nous acc sent d'être un homme haineux et passionné, tandis que no n'avons que la haine du mal et la passion du bien, et qu différent de ces accusateurs nous abhorrons les lâches ca lomnies, les dénonciations anonymes, l'espionnage, l intrigues sourdes.

Z.-J. PIÉRART.

PRIÈRE A M. VEUILLOT DE PRENDRE CONNAISSANCE DE L'ARTIC SUIVANT.

On lit dans la *Vérité industrielle*, journal de Lisbonn

« On vient de découvrir à Séville un souterrain qu'on pr sume avoir appartenu à l'Inquisition.

« Des maçons, en creusant un puits, rencontrèrent un escalier de sept à huit marches, au bout duquel il y avait une porte qu'ils enfoncèrent, croyant sans doute découvrir un trésor ; mais ils furent obligés de reculer rapidement, à cause du gaz méphytique qui s'échappa par l'ouverture qu'ils avaient pratiquée. Peu de temps après, on pénétra plus avant avec les précautions nécessaires ; on reconnut que c'était une espèce de salle voûtée, de sept mètres de long sur quatre de large ; six fort piliers soutenaient la voûte ; à chacun des piliers se voyait un anneau de fer : deux étaient libres, les quatre autres tenaient chacun un cadavre momifié ; trois des momies étaient étendues sur une espèce de paillasse, dont il ne restait plus qu'une paille très-noire et quelques morceaux de l'étoffe détruite par l'humidité ; le vêtement en soie d'une des momies était parfaitement conservé.

« Les chaussures de trois des momies sont aussi bien conservées ; l'autre momie est un moine, dont les pieds sont nus ; il tient entre les mains un chapelet, qu'il baisait au moment d'expirer. Au centre de la voûte pend une lanterne dont les verres sont noircis et le fer-blanc très-rouillé.

« Tous les costumes sont du siècle passé.

« Ces personnes avaient été attachées là, et y étaient mortes de faim. »

Et dire qu'au nom d'un Dieu de paix, de miséricorde et d'amour, de semblables horreurs ont duré trois siècles !... Sans compter comme hors-d'œuvre les innombrables auto-da-fé de cette inquisition dite TRÈS-SAINTE, les massacres des Albigeois pendant vingt ans pour confisquer leurs richesses, l'hécatombe sanglante de la Saint-Barthélemy, les Dragonnades des Cévennes, les bûchers permanents en France et ailleurs, pour brûler vifs de pauvres juifs inoffensifs, des milliers de *prétendus* sorciers et *soi-disant* hérétiques, et tant d'autres crimes atroces dont nos annales regorgent, ou que la terre nous cache encore !

Quoi dire ?... Quelles réflexions hasarder après un récit semblable à celui du journal de Lisbonne !... La plume nous tombe des mains.

Z.-J. PIÉRART.

P.-S. — Au moment de mettre sous presse, *le Siècle*, dans son numéro de ce jour, — 27 mars 1862, — annonce un nouvel

auto-da-fé de livres fait à Alicante. Ainsi toujours le bûcher pour toute réponse aux œuvres de la libre pensée, aux manifestations diverses de l'âme immortelle. A Paris on nous injurie; en Espagne on nous brûle. Combien s'en trouve-t-il qui regrettent au fond de leur cœur que l'*auto-da-fé* ne fonctionne plus contre nos personnes mêmes. Si on les laissait faire on en verrait de belles encore. Quand M. Veuillot, en parlant d'un passage de notre Revue, relatif aux persécutions qu'ont éprouvées dans le présent comme dans le passé, ceux qui ont partagé nos idées ou produit des faits de l'ordre spiritualiste, taxe nos assertions de *déclamations ignares*, *méchantes et grotesques*, il parle sans doute pour ceux qui sont accoutumés à le croire sur parole. Il ne peut penser assurément que ses jugements seront consacrés par le public et par l'histoire. Hélas! nous voudrions bien que nos assertions soient fausses et que tout ce hideux passé qu'on voudrait ressusciter ou cacher selon les besoins du jésuitisme, ne soit point le long martyrologe d'une foule de voyants, de médiums, de magnétiseurs, de thaumaturges que le catholicisme se fit une loi d'envoyer au bûcher. Ce furent là les victimes les plus nombreuses de la très-sainte Inquisition. On avait tellement l'habitude d'envoyer à la mort pour crime de sorcellerie, que lorsque le protestantisme apparut, ce fut comme criminels de cette espèce qu'on immola une foule de suspects d'hérésie. Ah! ce ne sont pas seulement l'histoire et des débris exhumés du fond des cachots qui administrent la preuve de ces cruelles hécatombes : La trace en est là authentique, irréfragable dans les parchemins, les archives judiciaires, dont les dépôts sont conservés dans l'Europe entière comme autant de démentis à tous les Veuillot présents et futurs. En Allemagne, 15,000 malheureux furent brûlés depuis le moment de la Renaissance jusqu'en 1613, et 100,000 depuis cette époque jusqu'en 1660; tandis qu'en Espagne l'inquisition en immolait un pareil nombre, il en périssait 3,000 en Poitou au dire de Bodin, et des milliers en Gascogne, en Bourgogne et en Lorraine, s'il faut en croire les pourvoyeurs mêmes du bûcher, les démono-

raphes Delancre, Boguet et Saint-Remi. A Côme on en xécuta 1,000 en 1515 et 500 à Genève. A Ruremonde et à ouai, en 1613, les bûchers s'allumèrent soixante-quatre et inquante-quatre fois dans l'espace de quelques mois. Des villages, des hameaux régis par la justice monacale eurent aussi eurs fréquents auto-da-fé. On frémit devant les moindres étails de tant de scènes lugubres, et dire qu'il se trouve ujourd'hui des hommes aussi disposés à les nier effrontément ar écrit qu'à les regretter du fond de leur cœur. Mais Dieu oit loué, le jour de la vérité comme celui de la justice a lui.

DÉSIRÉE GODU ET LE DOCTEUR MORHÉRY.

Le docteur Morhéry, ainsi que Désirée Godu, avaient été en ces derniers temps l'objet d'insinuations diverses de la part de certains Spirites. Non-seulement on s'était efforcé de taxer d'imposture, d'illusions vaines et ridicules, les assertions dont le docteur Morhéry avait assumé la responsabilité, mais encore on s'était plu à salir sa réputation, et celle de la vertueuse et digne jeune fille à laquelle il a prêté le concours de ses lumières. — Des calomnies affreuses, que nous ne répéterons point ici, avaient été propagées par des hommes mêmes qui se posent comme pardonnant aux injures et souffrant tout pour l'amour de la concorde.

Nous n'avons pas cru à ces calomnies. Toutefois, nous en étions affligé, lorsqu'un de nos bons amis, spiritualiste intègre, dévoué, bon observateur et homme honorable sous tous les rapports, le prince G... s'est rendu sur les lieux à Rohan, à Hennebont. Il y a passé dix jours. — Le récit de son voyage non-seulement a dissipé le nuage qu'avaient fait naître dans notre esprit des calomnies si odieusement, si effrontément ourdies, mais est venu mettre en parfaite lumière des faits que nous ne nous étions pas suffisamment expliqués jusqu'à ce jour :

Désirée Godu est la fille d'un ancien chef d'équipage de

notre marine militaire, décoré, vieux brave qui a participé à plusieurs drames nautiques du premier empire; elle habite avec lui et une tendre mère dont les soins n'ont jamais fait défaut une minute à son enfant. Le père de Désirée Godu est médium *voyant*. — Sa fille semble avoir hérité de lui une partie de ses remarquables facultés. Ces facultés, elle les ignorait, quand, en 1853, à l'époque de l'invasion presque instantanée sur notre planète des phénomènes des tables tournantes et parlantes, elle les sentit se développer d'une manière toute particulière : — Des meubles s'agitaient sans contact en sa présence, bondissaient, s'élevaient parfois jusqu'au plafond. — Beaucoup d'habitants de Lorient furent témoins de ces faits. — Après ce genre de manifestations, Désirée Godu eut des apparitions fréquemment répétées. — Enfin, un puissant Esprit, se disant le protecteur de sa destinée, s'est attaché à elle sans jamais la perdre de vue. Cet Esprit fait entendre sa voix non-seulement à la jeune fille, *mais encore à ceux qui se trouvent en sa présence.* — Parfois cette *Voix* retentit avec une très-grande force : elle va jusqu'à faire de longues et savantes communications, d'un intérêt grandiose, que l'on s'empresse de transcrire sur le papier. — Selon la *Voix*, Désirée Godu est appelée à une grande mission, pour laquelle elle sera constamment soutenue par tous les genres de secours spirituels.

Dans une de ces communications, la *Voix* inspira à Désirée Godu de s'aider, dans ses travaux, des lumières et du concours du docteur Morhéry, l'un des hommes de la vieille Bretagne, dont le courage, l'expérience, le caractère indépendant et désintéressé, pouvaient, suivant l'inspiration qu'elle avait reçue, le mieux contribuer à la préparation des grandes choses qui doivent s'accomplir par elle.

Le docteur, frappé des prodiges qui s'accomplissaient sous ses yeux, de la vertu, de la foi, et du dévouement de la jeune fille et de ses parents, consentit à négliger les travaux de sa position pour prêter le concours qui lui était demandé.

Des malades abandonnés des médecins furent traités en

très-grand nombre, d'après les prescriptions de la *Voix* sous la surveillance et la responsabilité du docteur, et presque tous furent merveilleusement guéris. — Nous possédons les certificats visés par des maires d'une foule de guérisons. — Dans tous, il est spécifié que Désirée Godu n'a rien voulu prendre pour les cures faites et les remèdes administrés.

Après s'être accréditée ainsi par un grand nombre de bienfaits, Désirée Godu a vu succéder à la phase médicale de sa mission une autre phase plus remarquable encore : — celle qui consiste dans la sécrétion plus que prodigieuse de graines et de métaux précieux, et cela, à la suite de crises cataleptiques extraordinaires, et à l'aide d'un organe plus extraordinaire encore. Les lecteurs de la *Revue spiritualiste* connaissent déjà, à ce sujet, certains faits mis au jour par le docteur Morhéry lui-même. Mais il en est beaucoup d'autres inédits, dont le détail serait trop long ici : d'ailleurs, Désirée Godu, devant bientôt venir à Paris, les incrédules pourront être mis à même de constater à ce sujet la vérité de ce que le prince G... et le docteur Morhéry nous ont affirmé.

Quand son voyage aura-t-il lieu ?—Ce sera avant peu, assure la *Voix* ; car Désirée Godu est à la veille d'entrer dans la dernière phase de sa mission : — celle qui couronnera le long apostolat de cette pauvre enfant. — Le monde, paraît-il, aura lieu de retentir des faits qui doivent caractériser cette phase suprême. Peut-être verrons-nous surgir dans le mouvement spiritualiste une nouvelle Jeanne d'Arc et plus encore.

Nous ne pouvons entrer dans aucun détail sur tout ce qui a été dit et annoncé à la Voyante d'Hennebont. Nous n'avons l'habitude de parler que de choses arrivées, d'une vérification possible, nous offrant d'insérer toutes les rectifications, s'il y en a ; — toutefois, nous devons déclarer que tout ce que nous avons vu jusqu'à présent, tout ce que nous a raconté le prince G... d'une part, et le docteur Morhéry, depuis quinze jours qu'il est à Paris, de l'autre, nous a persuadé qu'il y a en ce moment en Bretagne un des phéno-

mènes, une des individualités spiritualistes les plus remarquables qui aient paru sur la terre.

Nos amis, nos lecteurs, du reste, en pourront juger, car le docteur Morhéry nous a promis que Désirée Godu viendrait dans le salon de la *Revue spiritualiste*, et donnerait là aux incrédules toutes les preuves, toutes les satisfactions désirables.

Les phénomènes sont annoncés comme devant être plus grands, plus extraordinaires encore à Paris qu'à Hennebont. Si les promesses de l'Esprit, ses enseignements ne sont pas perfides ou l'objet d'illusions de sa part, nous sommes certainement appelés à constater les plus merveilleuses choses.

Nous attendons, confiant dans la puissance et la miséricorde infinie de Celui qui peut tout, et dont les desseins et les moyens, pour être quelquefois surprenants, n'en ont pas moins souvent produit dans les esprits, aussi bien que dans les cœurs et les faits, les plus notables changements.

Z.-J. Piérart.

APPARITIONS CLAIREMENT CONSTATÉES, CERTIFIÉES PAR ROBERT DALE OWEN, FILS DU FAMEUX PHILANTHROPE DE CE NOM.

Angers, le 3 janvier 1861.

Mon cher monsieur Piérart,

Libre, enfin, après les dérangements du commencement de l'année, je mets la main à la plume pour fournir un nouvel aliment à votre intéressante *Revue*. Je prends mes sujets dans le livre *Footfalls* de sir Robert Dale Owen, ex-ambassadeur des États-Unis à Naples.

Page 111. *Apparition*. Ce fait merveilleux a été donné à l'auteur par ses amis de Londres. En septembre 1857, le capitaine G. W..., du 6ᵉ dragons de la garde, alla rejoindre son régiment dans l'Inde. Sa femme resta à Cambridge. Dans la nuit du 14 au 15 *novembre* même année, vers le matin, elle rêva qu'elle voyait son *mari* ayant l'air triste et malade,

et elle s'éveilla agitée. Il faisait un beau clair de lune, et levant les yeux, elle aperçut la *même* figure à côté de son lit. Son mari parut avec son *uniforme*, les mains appuyées sur sa poitrine, très-*pâle* et les cheveux en *désordre*. Ses grands yeux noirs étaient fixés sur elle avec une expression très-animée et une *contraction* de la bouche, *habituelle* chez lui, quand il était *agité*. Elle le vit dans tous les détails de sa tenue ordinaire aussi *distinctement* que lorsqu'il était en vie, et remarqua entre ses mains sa chemise blanche à la poitrine, sans tache de sang. Ce corps paraissait se courber en avant et vouloir parler, mais aucun son n'était audible. Il resta visible environ *une minute* et disparut.

Le lendemain, elle raconta cela à sa mère, à qui elle dit qu'elle croyait fermement son mari *tué* ou *blessé*, et refusa, de ce jour, de se livrer à toute distraction. Enfin, un avis télégraphique lui fut donné à Londres sur le sort du capitaine W..., et l'on fut informé qu'il avait été *tué* le 15 *novembre* devant Lucknow. La veuve, rencontrant peu après M. Wilkinson, l'avoué de son mari, lui dit que son *songe* et sa *vision* l'avaient préparée à cette nouvelle, et elle se dit certaine que son mari n'avait pas été tué le 15 *novembre*; car c'était dans la nuit du 14 au 15 qu'il était apparu, et cependant le certificat du bureau militaire du 30 janvier 1858 disait explicitement que le capitaine W... avait été tué le 15 novembre 1857.

M. Wilkinson eut occasion de voir un de ses amis dont l'épouse avait eu toute sa vie la chance de voir des *apparitions*, et qui, lui-même, est médium très-sensitif. Ce sont M. et Mme N... — M. Wilkinson leur parla de la *vision* de la veuve du capitaine W..., coïncidant avec l'époque de sa mort et de la tenue sous laquelle il s'était présenté à elle, Mme N... se tournant du côté de son mari, lui dit : « Ce doit être le *même* que j'ai vu le soir que nous partions de l'Inde. » M. Wilkinson le décrivit comme l'avait fait Mme N... « Vous êtes-vous mise en communication avec lui? » demanda M. Wilkinson. — « Oui, par mon mari. » — « Que vous a-t-il appris? » — « Qu'il avait reçu, dans l'Inde, une blessure

mortelle dans la poitrine, l'après-midi, à 9 heures du soir, il y a plusieurs semaines. Je ne me souviens pas de la date; mais j'ai en haut une ordonnance *de ce jour-là.* » Elle alla la chercher, et l'on reconnut que cette ordonnance portait la date du 14 novembre.

Dans le mois de mars 1858, la famille du capitaine W... reçut du capitaine G. C... une lettre datée de Lucknow, du 19 décembre 1857, informant les parents que le capitaine avait été tué devant Lucknow, *non* le 15 novembre, comme il est dit dans la dépêche de M. Colin Campbell, mais le 14, dans l'*après-midi,* à côté de lui, qui le vit tomber, frappé d'un fragment d'obus à la *poitrine,* sans proférer une parole. A la tête de sa tombe fut élevée une croix, sur laquelle le lieutenant R..., du 9e lanciers, fit mettre les initiales G. W., avec la date de sa *mort,* le 14 novembre 1857.

Le bureau militaire, plus d'un an après les observations de M. Wilkinson, ayant reconnu l'erreur commise dans le télégramme, la corrigea et substitua 14 à 15. Je tiens ces détails, dit sir Robert Dale Owen, de lady N... et de lady W...

Apparition, deux témoins. Fait raconté à l'auteur le 2 janvier 1857, à Naples, par l'intelligente lady M..., d'une grande famille. En 1856, Mme F... demeurait dans la maison du prince ....., qui avait occupé un emploi élevé sous l'empereur Nicolas. Un soir, entre 11 heures et minuit, Mme F... était dans un petit cabinet à côté de la chambre à coucher de la princesse, séparée seulement par une tapisserie, quand elle entendit la *porte* de cette chambre *s'ouvrir* et la princesse (comme elle le supposait) y *entrer, poser sa bougie* et faire les *cent* pas (*sic*). S'attendant à la voir, comme d'habitude, entrer dans le cabinet, elle attendit, mais en vain. Alors elle l'entendit *ouvrir encore la porte* et descendre l'escalier. Environ vingt minutes après, Mme F... entendit de nouveau *monter dans l'escalier,* et *vit* la *vraie* princesse entrer et venir lui parler, et put se convaincre, à son grand étonnement, que la princesse n'était pas entrée dans sa chambre précédemment, et cette dernière ne fit pas attention à ce que Mme F... avait

raconté. Apprenant le matin suivant que la femme de chambre de la princesse n'était point entrée dans la chambre où, *seule*, elle avait accès, Mme F... se trouvait encore sous l'impression de ce fait; elle entendit, pour la première fois, de la bouche de la princesse, qu'ils étaient *habitués* à des *visites mystérieuses*, et apprit qu'elles présageaient habituellement quelque événement dans la famille; qu'ils avaient dû *quitter* une propriété ou palais qu'ils avaient dans un autre quartier, pour échapper à des bruits de pas fréquents et fortement manifestés pendant la nuit. La princesse ajouta que ces troubles les avaient *suivis dans leur nouveau palais*. Une de ses filles, avant son mariage, avait constamment senti comme quelqu'un qui, marquant ses pas d'une manière sensible, se tenait à côté d'elle et produisait un bruit comme le frôlement d'une robe de soie, ou quelquefois comme celui d'eau tombant sur une table.

Dans ce temps était dans ce palais une jeune femme de chambre, du nom de *Louise*, bien aimée surtout de Mme F..., qu'elle avait gardée pendant une maladie, et Louise elle-même tomba malade et fut soignée par Mme F... Un soir, le médecin de la famille, après avoir visité Louise, dit qu'elle se portait bien, et Mme F... alla se reposer.

Vers deux heures du matin, Mme F... sentit comme l'attouchement d'un rat; elle en fut effrayée, mais elle finit par sentir comme une *main humaine* qui la pressait légèrement sur toutes les parties du corps, et les sensations étaient si positives, qu'elle croyait qu'il y avait quelqu'un dans la chambre. Peu après, tout cessa. Le matin suivant, la domestique s'éveilla, avec la pensée que Louise était *morte* dans la précédente nuit, subitement, vers *deux* heures. Elle l'était réellement.

La *remplaçante* de Louise, A..., *entendit*, à son tour, à différentes fois, des bruits la nuit, et *vit distinctement* une *forme aller* et *venir* tranquillement sur le plancher, et dont la description faisait parfaitement reconnaître *Louise*, que cette fille n'avait *jamais vue*.

Environ cinq semaines après la *mort* de *Louise*, et peu après minuit, Mme F..., ayant monté l'escalier, une chandelle à la main, et étant sur le palier, une *forme sombre passa* tout à coup, *voltigeant* de gauche à droite, mais assez doucement pour qu'elle en pût distinguer la transparence, et voir la fenêtre *au travers* de sa substance. Comme elle croyait que c'était pour elle une hallucination, elle *entendit* comme un *violent cri d'angoisse*, sorti de la chambre de la femme de chambre, et si *retentissant*, qu'il *réveilla* toute la maison. La princesse et autres allèrent auprès de Mme F..., pour en connaître la cause. Ils trouvèrent la femme de chambre aux prises avec de violentes convulsions. Revenue à elle, elle déclara, dans des accents de suprême terreur, que la *figure* qu'elle avait déjà *vue plusieurs fois* lui était *apparue* dans la forme la *plus précise;* qu'elle s'était *approchée* de son lit, et s'était *penchée* sur elle, de telle sorte qu'elle croyait sentir son haleine et ses attouchements, sur quoi elle perdit connaissance et ne sut plus ce qui est arrivé.

Quelque temps après, le jeune homme qui devait épouser Louise écrivit pour avoir ses effets. La femme de chambre A..., présente à la confection du paquet, en enlevant un des vêtements de Louise, le laissa tomber tout à coup *d'effroi*, déclarant que la *figure* qui s'était penchée sur elle quand elle s'était évanouie, était *exactement* vêtue d'un *pareil costume*. Enfin, les effets ayant été envoyés au jeune homme, toute manifestation cessa.

Ces faits ont été certifiés par le général Wynward.

Footfalls. *Apparition* pour une dette de 13 sous, p. 404. —Le prêtre catholique Mac-Kay, en Écosse, écrivit ce qui suit à la comtesse de Shrewsbury, le 21 octobre 1842.

En juillet 1838, je quittai Édimbourg pour aller en mission : en arrivant à Perth, je fus appelé par une presbytérienne, Anne Sympson, qui, depuis une semaine, désirait ardemment voir un prêtre. Sur ma question, en quoi elle pouvait avoir besoin de moi, elle me dit : « Oh ! monsieur, j'ai été terriblement troublée, pendant plusieurs nuits, par

l'apparition d'une personne. » — « Êtes-vous catholique ? » — « Je suis presbytérienne. » — « Alors, pourquoi m'appelez-vous ? » — « C'est que la personne qui m'est *apparue*, désirait que j'appelasse un prêtre. » — « Pourquoi ? » — « Elle me dit qu'elle *devait* 13 *sous*, et que vous consentiriez à les payer. Elle s'appelle Maloy, et je lui ai souvent parlé, lorsqu'elle allait et venait aux baraques. » Je pris des informations, dit ce prêtre, et je sus qu'une femme de *ce nom* était morte, laveuse à la suite d'un régiment. Poursuivant mes recherches, *j'appris* d'un épicier, chez lequel elle s'était quelquefois fournie de marchandises, qu'elle lui devait quelque chose : il ouvrit son registre et trouva 13 *sous*, que je lui payai. Cet épicier ignorait la mort de cette femme, ne connaissait pas son caractère, mais il savait qu'elle était attachée aux baraques. La femme qui m'avait appelé, vint me voir postérieurement, et me dit n'être plus troublée.

Agréez, mon cher Monsieur, mes salutations affectueuses,

SALGUES.

LES ANIMAUX PEUVENT-ILS QUELQUEFOIS ÊTRE INFLUENCÉS MÉDIANIMIQUEMENT PAR LES ESPRITS. — CAS PROPOSÉ A LA SAGESSE DES INCRÉDULES.

Un fait étrange, mais pourtant réel, dit le *journal d'Avranches*, s'est passé, samedi de la semaine précédente, dans une commune des environs de Coutances.

Un jeune garçon de ferme, l'emportant sur d'autres prétendans, avait épousé la fille de son maître, et dans la journée on avait célébré joyeusement le festin qui devait se prolonger, comme d'usage, assez avant dans la nuit. Le soir étant venu, on remarqua que le chien de la ferme, un solide molosse, qui était attaché à la chaîne, aboyait d'une manière extraordinaire et on s'en demandait la cause. Le maître du logis ordonna de le mettre en liberté. A peine le chien fut-il

lâché, qu'il s'élança dans la direction de la ferme et vint heurter violemment contre la porte de l'appartement où les jeunes époux devaient passer la nuit. Comme cette porte ne cédait pas au premier choc, il s'acharna contre elle, et il eut bien vite brisé un des panneaux inférieurs par lequel il se livra passage. Au bruit qu'il avait fait, les gens de la noce accoururent et suivirent avec une anxieuse curiosité les mouvements de l'animal. On le vit se précipiter furieusement sous le lit nuptial, et on entendit bientôt après un cri de douleur. On regarda aussitôt, et l'on trouva un homme armé de pistolets chargés qui venait d'être étranglé. On reconnut en lui un des prétendans de la jeune fille, qui avait été éconduit, et on supposa qu'il méditait, pour la première nuit de noces, une cruelle vengeance contre les deux jeunes époux. La justice a été immédiatement informée.

AUTRE FAIT CURIEUX ÉGALEMENT PROPOSÉ A LA SAGACITÉ DES MATÉRIALISTES.

EXTRAIT DU JOURNAL *l'Echo du Pacifique* de *San Francisco*.

20 novembre [illegible].

Un fait étrange s'est accompli sur la baie de San-Francisco, auquel on n'a pas attaché, loin s'en faut, l'attention qu'il méritait. Nous voulons essayer de secouer l'indifférence qui l'a accueilli, et le livrons aux méditations non-seulement des esprits sérieux, mais surtout des Esprits supérieurs, lesquels, dûment évoqués par les médiums, éclairciront peut-être le mystère dont il est entouré. Voici le fait :

C'était vendredi soir. Un excursionniste, M. A. C. (dont nous citons le nom, afin qu'on sache combien le narrateur est digne de foi) revenait de Saucelito en cette ville, dans un bateau à rames. Il n'y avait dans le bateau que le témoin et le batelier.

A peine s'étaient-ils éloignés du quai de Saucelito que les

attention fut vivement attirée par une lueur très-vive et d'une extrême mobilité qui semblait folâtrer sur la surface de la baie. En un clin d'œil, cette apparition lumineuse vint voltiger devant le bateau, faisant de temps à autre des bonds en avant, dans une direction déterminée et comme pour indiquer la voie à suivre. Instinctivement le batelier obéit. Il était dominé par une émotion très-vive que partageait le passager. L'un et l'autre, frappés d'un étonnement quelque peu mêlé de terreur, gardaient un silence absolu.

Après quelques minutes, la lumière cessa d'avancer et se mit à sautiller légèrement sur un point fixe. L'esquif s'approcha et passa tout près de ce point. Que virent alors très-distinctement, par un beau clair d'étoiles, M. Celle et le batelier? un cadavre flottant sur l'eau! C'était celui d'un homme d'environ trente-cinq ans. Il était étendu sur le dos. Sa face, quoique teintée des nuances livides de la mort, semblait néanmoins enluminée d'un pâle et doux rayonnement. Pas de barbe. Ses yeux, grand ouverts, paraissaient refléter le brillant de quelque étoile.

Expression saisissante!!!

Le bateau passa outre. Glacés d'un sentiment d'effroi dont ils ne furent pas maîtres, les deux passagers s'éloignèrent. Ils arrivèrent à terre encore tout émus, sans avoir poussé plus loin leur enquête. Pendant quelque temps encore, ils purent distinguer la lueur phosphorescente qui les avait guidés : elle restait fidèle à son compagnon ; puis, la distance la fit perdre de vue. Tout cela semble tenir du rêve; mais c'était bien une réalité. Qui en donnera l'explication?

Puisque nous sommes entrés dans le règne des Esprits, et que nous sommes, dit-on, en assez bons termes avec eux; puisqu'il y a des croyants qui leur parlent, conversent avec ces intelligences subtiles, les interrogent et en obtiennent des révélations merveilleuses, c'est bien le moins que ceux-là nous dévoilent le mystère qui plane sur l'événement tout récent que nous venons de raconter.

elle fut à l'instant saisie par une main invisible, qui, la frottant sur la table, lui fit prendre feu à la troisième fois. Nous ouvrîmes les yeux. — La chambre étant accidentellement éclairée par l'allumette, le Dr Franklin apparut devant nous agenouillé; le haut de sa tête dépassait à peu près d'un pied le dessus de la table; nous avons vu cette tête tout le temps que brûlait l'allumette, mais elle s'évanouissait petit à petit dans la proportion de la clarté de l'allumette qui allait s'éteignant. — Le docteur nous est apparu exactement tel qu'il était pendant sa vie; vêtu, d'ailleurs, comme on l'avait toujours connu; mais la couleur de ses vêtements était plus éclatante, surtout celle de son habit marron, le blanc de sa cravate et ses cheveux gris. Il s'est manifesté ainsi à nous dix à douze fois. La troisième fois, il se montra coiffé de mon chapeau, que j'avais posé sur la table, et qu'il vint mettre ensuite sur ma tête.

Les allumettes nous ont fait perdre un temps considérable, car elles s'allumaient difficilement, et souvent refusaient de brûler. La dernière fois que le docteur s'est manifesté, la forme spirituelle d'une femme s'appuyait sur son épaule. Le médium, à cette vue, ayant poussé un cri d'exclamation ou d'effroi, l'allumette tomba, et tout disparut.

Notez qu'aussitôt que la forme de l'homme se fut montrée, les mots suivants nous furent dictés par des coups :

« *Maintenant, cher fils, peux-tu encore douter? — Tu viens de voir* ce que nous avons cherché depuis longtemps à accomplir.

B. F. »

Et puis ceux-ci :

« *Aussi moi, mon cher, je suis contente à cette heure.*

« ESTELLE. »

On a écrit ensuite :

« *Cette manifestation est la plus forte que nous ayons pu vous donner jusqu'ici. Depuis longtemps, nous avons essayé d'arriver à ce point, et nos efforts viennent d'être couronnés de succès. Vous avez vu qu'il suffisait d'allumer une allumette pour vous montrer que nous avons une forme aussi parfaite que*

la vôtre. J'ai bien des fois essayé de vous apparaître, à l'aide d'une lumière terrestre, j'ai enfin réussi. Mais cette lumière ternit l'éclat de notre beauté ; elle vous empêche de voir les rayons célestes qui nous entourent, enveloppés que nous sommes de notre halo-spirituel. — La lumière et l'exhalaison de l'allumette empêchent que nous vous apparaissions dans la splendeur qui partout nous suit dans les sphères immortelles : mais nous reviendrons une fois encore pour vous donner des preuves plus convaincantes. Vous pouvez dire au moins maintenant que vous m'avez vu, au moyen d'une lumière terrestre. Quand nous nous reverrons, soyez attentifs; vos lenteurs enlèvent ou affaiblissent nos facultés; vos exclamations nous éloignent et nous empêchent; ce qui fait que nous sommes obligés de vous quitter avant d'avoir accompli tout ce que nous voudrions faire.

« B. FRANKLIN. »

Jeudi soir, 12 décembre 1861.

Chez moi. — Selon les ordres des Esprits, je m'étais muni d'une lanterne sourde; après l'avoir voilée, afin d'en amortir la lumière, je l'ai placée sur la table. Un certain laps de temps s'étant écoulé, cette lanterne a été enlevée par un Esprit. Un tapis qui la couvrait fut en partie déplacé, laissant ainsi échapper quelques rayons de lumière. On nous pria de marcher, ce que nous fîmes, précédés par un Esprit parfaitement visible, portant une robe blanche dont les plis ondoyants tombaient jusque sur le parquet.

Après avoir fait cinq à six pas dans la chambre, la lanterne fut placée sur le marbre d'un bureau, et nous nous assîmes devant une croisée située entre ce bureau et une armoire à glace; on nous pria de ne pas faire de bruit. — La lanterne fut alors prise de nouveau et placée entre le bureau et l'armoire susdits, à la hauteur d'environ cinq pieds au-dessus du parquet, et projetant en plein ses rayons sur la figure du Dr Franklin qui apparut alors assis tout contre le rideau, dans l'embrasure de la fenêtre. Dans cette position, la lumière se reflétant dans le miroir, la figure du docteur

paraissait vivante. Cette lumière tombant sur ses yeux les animait, — leur blanc même était visible. Mais j'ai remarqué que le tout ensemble manquait de cette vie, pour ainsi dire transcendante qui se manifeste sous l'éclat de la lumière spirituelle que nous avions déjà vue.

Par des coups il nous fut dit :

« *Chère Estelle, tiens la lumière.* »

J'étais préoccupé du temps qu'on a mettait à tenir la lanterne où nous l'avions laissée, car il s'est passé au moins dix minutes avant qu'elle ne fût replacée sur le bureau ; mais aussi pendant tout ce temps, nous avons pu examiner minutieusement la figure et la forme du Dr Franklin qui était assis tout juste en face de nous. — On a éprouvé quelques contrariétés avec cette lanterne ; elle était en effet si bien enveloppée que, l'air manquant, elle s'éteignait, de sorte que l'on était obligé de la rallumer souvent : quelquefois encore, en l'arrangeant, il s'en échappait trop de lumière. Bref, elle fut replacée sur le bureau, et après quelques soins, une faible lumière suffisant, nous parvînmes à la maintenir dans un état de demi-clarté convenable. — C'est alors qu'il fut écrit ce qui suit :

« *Mon fils, ceci est pour le bien du monde entier. Vous pouvez dire que vous m'avez vu à la lumière terrestre, et dans votre chambre.* B. Franklin. »

Et immédiatement après :

« *Je ne peux paraître ainsi : je ne puis me manifester que dans un Spiritual-light.* Estelle ! »

MANIFESTATION SPONTANÉE D'UN SUICIDÉ LE JOUR DE SES FUNÉRAILLES.

L'un des derniers numéros du *Herald of Progress*, de New-York, renferme la lettre suivante que nous croyons de nature à intéresser nos lecteurs.

A l'éditeur du *Herald of Progress*.

Cher monsieur,

Si vous croyez que ce que je vais vous raconter mérite

une place dans votre journal, vous pouvez signer mon nom comme preuve de l'authenticité de ces faits.

J'ai connu à Paris, l'hiver dernier, une dame anglaise, madame P..., protestante et d'une grande piété ; très-bon médium d'ailleurs, et obtenant des dessins et des coups. — Cette dame était presque toujours à sa table d'expériences avec des amis qui venaient la visiter : — elle communiquait ainsi avec l'Esprit de sa fille morte, qui ne manquait jamais de venir à l'appel de sa mère. Elle m'a raconté qu'un jour étant à sa fenêtre elle avait vu passer un riche convoi funèbre, — ignorant qui l'on allait enterrer ; elle dit cependant, quoique involontairement et les larmes aux yeux : — *Que Dieu ait pitié de cette pauvre âme, qu'il l'ait en sa sainte garde et dans la gloire éternelle !* — Bientôt après une amie vint lui rendre visite : madame P... la pria de se mettre à la table avec elle ; à peine les mains de ces deux dames y furent posées, que la table vint à s'agiter violemment : — Madame P... voyant bien que ce n'était point là l'Esprit de sa chère enfant, qui ne l'abordait jamais qu'avec une grande douceur, interpella cet Esprit en lui disant : — Qui es-tu ? — Il lui fut répondu en français : — Un grand criminel !

Madame P..., femme très-pieuse, effrayée, dit pourtant : — Si tu es un criminel, pourquoi viens-tu à moi ? — L'Esprit répondit encore en français par des coups : — *Pour solliciter vos prières.* — Madame P... demanda ensuite : — Quel est ton crime ? Réponse : — SUICIDE !! — Ton nom ? « R... »

Mon amie fut émue de cela jusqu'aux larmes. — Immédiatement elle prit des informations sur le convoi qu'elle avait vu passer le matin, et chose étrange ! il fut répondu à ses questions, parfaitement d'accord avec tous les détails de ses expériences, que c'était un certain comte de R... dont les intérêts s'étaient trouvés compromis dans l'affaire *Mirès* ; et qu'il venait de se suicider.

Madame P.... m'a raconté ce fait elle-même, ajoutant qu'étant protestante elle ne devait pas, elle ne pouvait pas

prier pour les morts, attendu que ce serait s'écarter de ses devoirs religieux.

Quelque temps après nous étions elle et moi à la table, aussitôt ce même Esprit, se disant R..., est venu se manifester en sa manière accoutumée, c'est-à-dire sollicitant toujours des prières. Madame P..., lui demandant pourquoi il s'adressait à elle, protestante, et ne croyant pas conséquemment à l'efficacité des prières pour les morts, l'Esprit a répondu que *la belle larme qu'il avait vue tomber lors de son convoi l'avait encouragé à venir.*

Je suis bien aise de dire que je réussis à amener cette dame à désobéir, au moins pour cette fois, aux prescriptions délicates de sa conscience, car elle pria pour le repos de ce pauvre esprit si malheureux.

Je répète, monsieur, que tout ce que je viens de dire est de la plus exacte vérité, et j'ai l'honneur d'être, etc.

M. A. JAMES.

New-Yorck, le 13 janvier 1862.

NÉCROLOGIE SPIRITUALISTE.

Si la commémoration des âmes trépassées est un devoir, il doit surtout l'être pour des spiritualistes à l'égard de leurs frères morts dans la sainte cause. Nous nous sommes déjà acquittés de ce pieux et doux devoir relativement à notre frère Jobard ; nous le continuerons désormais. Aucun de ceux qui marchent sous notre glorieuse bannière ne descendra dans la tombe, sans que quelques paroles amies soient au moins adressées ici à sa mémoire ; autant qu'il nous sera possible, nous lui consacrerons même une petite notice nécrologique. Aujourd'hui, nous avons la douleur d'apprendre à nos frères la mort d'un des leurs, d'un des croyants qui les premiers, en 1858, ont donné leur adhésion à l'œuvre d'enseignement et de propagande que nous avons fondée :

nous voulons parler du respectable M. Villiers, receveur de l'hospice d'Auxerre. Qu'il soit béni du Tout-Puissant dans le séjour de paix et de lumière où il est allé. Voici ce que nous écrit à son sujet un de ses amis et coreligionnaires.

Auxerre, le 22 janvier 1862.

Mon cher Monsieur Piérart,

C'est avec regret que je viens vous annoncer la mort de M. Villiers, bon et excellent ami, que les expériences auxquelles il assistait chez moi, avaient convaincu de la vérité du spiritualisme. Adepte fervent et sincère, c'est avec bonheur qu'il remplissait les fonctions de secrétaire, en recueillant avec soin dans nos séances, les communications qui étaient faites. Esprit positif, savant distingué, travailleur infatigable, il avait longtemps cherché par l'étude approfondie des sciences physiques et naturelles, la cause des merveilles qui nous entourent. Le spiritualisme seul, me disait-il souvent, en déchirant le voile épais qui obscurcissait ma vue, a permis à ma raison étonnée, de comprendre enfin les merveilleux phénomènes dont nous sommes environnés de toutes parts.

J'ai l'espoir que du monde spirituel où il est passé, il conservera pour ses amis toute sa bienveillante affection, et qu'il cherchera à les éclairer par de sérieuses communications.

Veuillez agréer les sentiments de sincère affection, avec lesquels je suis votre tout dévoué,

B. Passepont.

FABLES ET POÉSIES DICTÉES PAR UN ESPRIT FRAPPEUR (1). — COMPTE RENDU BIBLIOGRAPHIQUE.

Après avoir lu les poésies contenues sous ce titre, tant leur ensemble prosodique est d'une originalité et d'une per-

(1) Se vend à Carcassonne, chez Labeaux, éditeur, Grande-Rue, 21; Paris, chez Dentu et Ledoyen, au Palais-Royal, et au bureau de la *Revue spiritualiste*, rue du Bouloi, 21. Prix : 2 fr.

fection remarquables, nous n'avons pu nous défendre d'un premier mouvement de doute qui nous faisait entrevoir ce titre comme spécieux, ou, seulement, adopté par un auteur excessivement modeste, désireux tout au plus de donner à son livre ce reflet d'étrangeté dont la généralité des écrivains de nos jours décorent le frontispice de leurs œuvres, dans le but excusable à un certain point d'attirer l'œil du chaland.

L'épidémie régnante de la course au clocher des réputations littéraires jurerait certes bien fort à côté d'un excès de modestie semblable à celle de l'auteur des poésies dont nous parlons, si toutefois cet auteur était réellement de chair et d'os ; — mais il est vrai, il est très-vrai qu'elles sont le résultat de dictées opérées, *lettre par lettre, et par des coups très-intelligents d'un Esprit frappeur*, sous la plume d'un médium totalement étranger aux Muses. — Phénomène transcendant de spiritualisme et de patience, qui, en dépit de nos convictions acquises par une multitude de faits de ce genre, — accidentels et isolés, il est vrai, — qui ont lieu journellement sous nos yeux, nous trouverait encore froid et réservé, si la parole sérieuse et persuasive d'un magistrat honorable n'avait complétement dissipé nos hésitations et nos doutes à ce sujet.

Oui, sur la foi de cette assurance, ces fables si riches de poésie, d'élégance, d'enseignements et de douce morale, sont bien l'expression directe d'un Esprit frappeur errant dans ces poétiques contrées où Fabre d'Églantine reçut le jour. — Qui sait?... n'est-ce point lui qui est venu doter sa patrie de ces vers gracieux, en embryon sans doute dans sa tête harmonieuse au moment où la hache révolutionnaire la tranchait?... Présomptions consolantes qui concourent à fortifier en nous le sentiment ineffable de l'immortalité de l'âme?

Prendre çà et là des citations pour mettre sous nos yeux un spécimen des beautés de cet ouvrage serait en gaspiller la valeur. Mais, d'ailleurs, comment faire ces citations, car ce

ivre en est si plein que, par l'embarras du choix, nous ne aurions, en conscience, par où commencer, ni par où finir.

Cependant, nous ne pouvons résister au plaisir de signaler un tout gentil petit apologue sur l'*Aumône*. — Ce sont deux enfants : l'un fait l'aumône ; son camarade le raille, alléguant que le mendiant le vole. — *Eh! bon Dieu!* répond l'autre, *me vole-t-il le plaisir de donner?* — Morale sublime, magnifique réponse que devraient méditer souvent certains irrassasiables *rassasiés* qui jettent une obole au mendiant[1], en disant : — « Que ces gueux-là sont heureux d'avoir faim ! » —

L'auto-da-fé de nos écrits à Barcelone a également mis en jeu la verve concise et sarcastique du charmant Esprit frappeur. — Nous recommandons ce passage à nos lecteurs ; de même qu'un spirituel coup de boutoir donné en passant, et surtout fort à propos sur l'affaire, plus plaisante encore que scandaleuse, du célèbre zouave Gicquel, canonisé de son vivant, au moment où naguère les voûtes du prétoire retentissaient du nom de ce benoît guerrier, aux gages de Sa Majesté Romaine, le Pape.

. . . .

Écoutez encore ceci :

— « Dieu pardonne et bénit à Pékin comme à Rome.
Guillot, sa paroisse est partout! » —

C'est un bon papa de Curé qui fait ainsi la leçon à Guillot. Inutile de dire que la doctrine de notre Esprit frappeur n'est pas, sur certains points, conforme à celle de Monsignor Antonelli.

Nous avons beau tourner en tous sens, feuilleter cet élégant volume pour trouver maille à partir ; notre critique, sur les dents, n'y trouve rien à mordre, sinon une microscopique mention faite en retiration du frontispice, menaçant tout contrefacteur du courroux de l'auteur, et conséquemment d'une répression légale. — Quel est le tribunal compétent, nous sommes-nous dit, qui pourra statuer, le cas échéant, sur un délit de presse de cette nature, un Invisible, un Es-

prit venant se constituer demandeur? — En vue de conc
notre foi sincère avec la raison de ce non-sens, ou solécis
typographique, nous le mettons complaisamment et sans a
rière-pensée sur le compte de l'Éditeur.

Mais, ne déflorons pas plus longtemps ces gracieux su
par notre lourde prose. Ce serait, d'ailleurs, vous priver
gratuitement de la joie des surprises. Nous vous renvoy
conséquemment, au livre lui-même, certain que nous s
mes du bon emploi du temps que vous consacrerez à ad
mirer la douce morale, les chutes hardies, courtes, bien
tes, et pleines surtout d'un atticisme méridional exquis.

Z.-J. PIÉRART.

L'EXISTENCE DU SURNATUREL RECONNUE PAR M. GUIZOT.

Nous avons précédemment fait connaître les remarqu
pensées exprimées par M. Guizot sur la *prière*, dans son n
veau livre : *L'Église et la société chrétienne*. Nous extray
aujourd'hui du même livre des pensées non moins remarq
bles sur la foi au surnaturel.

C'est sur une foi naturelle au surnaturel, sur un instinct
inné du surnaturel que toute religion se fonde. Je ne dis pa
toute idée religieuse, mais toute religion positive, pratiqu
puissante, durable, populaire. Dans tous les lieux, sous tous
les climats, à toutes les époques de l'histoire, à tous les de
grés de la civilisation, l'homme porte en lui ce sentiment,
j'aimerais mieux dire ce pressentiment que le monde qu'il
voit, l'ordre au sein duquel il vit, les faits qui se succèdent
régulièrement et constamment autour de lui ne sont pas tout.
En vain il fait chaque jour, dans ce vaste ensemble, des dé
couvertes et des enquêtes; en vain, il observe et constate
savamment les lois permanentes qui y président; sa pensée
ne s'enferme point dans cet univers livré à sa science; ce
spectacle ne suffit point à son âme; elle s'élance ailleurs;
elle cherche; elle entrevoit autre chose; elle aspire pour
l'univers et pour elle-même à d'autres destinées, à un autre
maître;

> Par delà tous ces cieux, le Dieu des cieux réside,

a dit Voltaire, et ce Dieu qui est par delà tous les cieux, ce n'est

s seulement la nature personnifiée, c'est le surnaturel en per-
nne. C'est à lui que les religions s'adressent; c'est pour
ettre l'homme en rapport avec lui qu'elles se fondent. Sans la
i instinctive des hommes au surnaturel, sans leur élan spon-
né et invincible vers le surnaturel, la religion ne serait pas.
M. Edmond Scherer a raison quand il doute que « le ratio-
nalisme chrétien soit et puisse jamais être une religion. »
pourquoi M. Jules Simon, qui s'incline devant Dieu
ec un respect si sincère, a-t-il intitulé son livre la *Reli-
on naturelle*? il aurait dû l'appeler *Philosophie religieuse*.
a philosophie poursuit et atteint quelques-unes des grandes
ées sur lesquelles la religion se fonde; mais par la nature
e ses procédés et les limites de son domaine, elle n'a jamais
ndé et ne saurait fonder une religion. A parler exactement,
n'y a point de religion naturelle, car dès que vous abolis-
z le surnaturel, la religion disparaît.

Que cette foi instinctive au surnaturel, source de la reli-
ion, puisse être et soit aussi la source d'une infinité d'er-
urs et de superstitions, sources à leur tour d'une infinité de
aux, qui songe à le nier? Ici, comme partout, c'est la con-
ition de l'homme que le bien et le mal se mêlent incessam-
ent dans ses destinées et dans ses œuvres comme en lui-
ême; mais de cet incurable mélange, il ne s'ensuit pas
ue nos grands instincts n'aient point de sens et ne fassent
ue nous égarer quand ils nous élèvent. Quels que puissent
re, en y aspirant, nos égarements, il reste certain que le
rnaturel est dans la foi naturelle de l'homme, et qu'il
n la condition *sine qua non*, le véritable objet, l'essence
ême de la religion.

Voici un second fait qui mérite, je crois, toute l'attention
es adversaires du surnaturel.

Il est reconnu et constaté par la science que notre globe n'a
as toujours été dans l'état où il est aujourd'hui; qu'à des
poques diverses et indéterminées, il a subi des révolutions,
es transformations qui en ont changé la face, le régime phy-
que, la population; que l'homme en particulier n'y a pas
oujours existé, et que, dans plusieurs des états successifs
ar lesquels le monde a passé, l'homme n'aurait pu exister.
omment y est-il venu? de quelle façon et par quelle puis-
ance le genre humain a-t-il commencé sur la terre?

Il ne peut y avoir de son origine que deux explications:
u bien il a été le produit du travail propre et intime des
rces naturelles de la matière, ou bien il a été l'œuvre d'un

pouvoir surnaturel, extérieur et supérieur à la matière. La génération spontanée ou la création, il faut, à l'apparition de l'homme ici-bas, l'une ou l'autre de ces causes. — Mais en admettant, ce que, pour mon compte, je n'admets nullement, les générations spontanées, ce mode de production ne pourrait, n'aurait jamais pu produire que des êtres enfants à la première heure et dans le premier état de la vie naissante. Personne, je crois, n'a jamais dit et personne ne dira jamais que, par la vertu d'une génération spontanée, l'homme, c'est-à-dire l'homme et la femme, le couple humain, ait pu sortir et qu'ils sont sortis un jour du sein de la matière tout formés et tout grands, en pleine possession de leur taille, de leur force, de toutes leurs facultés, comme le paganisme grec a fait sortir Minerve du cerveau de Jupiter.

C'est pourtant à cette condition seulement qu'en apparaissant pour la première fois sur la terre, l'homme aurait pu y vivre, s'y perpétuer et y fonder le genre humain. Se figure-t-on le premier homme naissant à l'état de première enfance, vivant, mais inerte, inintelligent, impuissant, incapable de se suffire un moment à lui-même, tremblottant et gémissant, sans mère pour l'entendre et le nourrir. C'est pourtant là le seul premier homme que le système de la génération spontanée puisse donner.

Évidemment l'autre origine du genre humain est seule admissible, seule possible. Le fait surnaturel de la création explique seul la première apparition de l'homme ici-bas.

Ceux-là donc qui nient et abolissent le surnaturel, abolissent du même coup toute religion réelle; et c'est en vain qu'ils triomphent du surnaturel, si souvent introduit alors dans notre monde et dans notre histoire ; ils sont contraints de s'arrêter devant le berceau surnaturel de l'humanité, impuissants a en faire sortir l'homme sans la main de Dieu.

L'abondance des matières nous force d'ajourner à une prochaine livraison la continuation de notre article sur la *Croix* et la biographie de M. de Guldenstubbé. Nous avons aussi à rendre compte de plusieurs ouvrages intéressant la question spiritualiste. Nous pensons pouvoir le faire dans notre 4e livraison.

Nos lecteurs sont aussi prévenus que M. le baron de Guldenstubbé a porté le prix du peu d'exemplaires qui restent de son grand ouvrage sur les Esprits et leur écriture directe à 5 fr., et qu'ils le trouveront à ce prix au bureau de la *Revue spiritualiste*.

Z.-J. PIÉRART, *Propriétaire-gérant.*

1230. — Paris. Impr. de Ch. Bonnet et Comp., 42, rue Vavin.

APERÇU DE QUELQUES-UNES DES MATIÈRES QUI PARAITRONT DANS LES PROCHAINES LIVRAISONS DE LA *REVUE SPIRITUALISTE* :

Articles de fonds, Controverses ou Déclarations de principes.— Aux sceptiques savants qui se déclarent parfaitement édifiés sur le peu de fondement du spiritualisme, sans l'avoir examiné ni étudié. — Les phénomènes spiritualistes, les manifestations *médianimiques* sont aussi anciennes que le monde; elles ont constitué le principal domaine de toutes les religions, le fonds commun de la plupart des philosophies anciennes. Aveuglement incompréhensible de ceux qui en nient la réalité. — De l'existence des bons et des mauvais Esprits. L'élévation des pensées, le détachement de la matière, la noblesse du caractère, la générosité du cœur, la pratique de toutes les vertus, sont les conditions indispensables pour être en rapport avec les premiers. Du peu de fondement des communications émanées des seconds.—La question, à l'heure qu'il est, n'est pas de tirer des Esprits des révélations, des enseignements qui, au point où en est la science spiritualiste, ne sauraient pas toujours avoir des garanties de certitude; mais, ce qu'il importe le plus, c'est de démontrer théoriquement et pratiquement que l'âme est immortelle et qu'elle peut, après sa séparation du corps, se manifester à nos sens.—Les communications *médianimiques*, donnant des préceptes de la plus pure morale, toutes sortes d'avis salutaires, guérissant des malades, doivent-elles être attribuées à l'esprit du mal? — Satan a-t-il jamais existé, ou n'est-il qu'une importation des doctrines mazdéennes dans les religions de l'Occident? — Doit-on condamner ceux qui entrent en commerce avec les Esprits, qui les provoquent à se manifester? Les manifestations *médianimiques*, au lieu d'être chose pernicieuse, ne sont-elles pas, au contraire, de nature à réveiller le sentiment religieux, à faire affirmer avec plus de force les vérités les plus consolantes de la religion? — Des procès de sorciers au moyen âge! Anathème à ceux qui, pendant si longtemps, en étouffant dans la flamme des bûchers la plus consolante et la plus féconde des vérités, l'ont empêchée d'éclore!

Études et Théories. — Analyses particulières d'ouvrages : Essai de psychologie au point de vue de l'immortalité de l'âme. — La Science en présence du Spiritualisme. — Initiation aux différents modes et aux diverses natures de manifestations spiritualistes. — Traces du Spiritualisme dans l'histoire et examen sous ce point de vue du livre chinois des ***Récompenses et des peines***, des ***Vedas***, du ***Zend-Avesta*** (notamment des livres désignés sous les noms de ***Vispered*** et de ***Boun-Dehesch***), de la ***Bible***, de la ***Misna***, du ***Talmud*** et de la ***Kabale***, des ***livres hermétiques***, des poésies d'Hésiode, d'Homère, de l'***Edda***, ainsi que des croyances des peuple sauvages, etc. — Examen, au point de vue spiritualiste, du brahmanisme, du mazdéisme, des doctrines religieuses des Chaldéens et des prêtres égyptiens, des Pélasges et des Etrusques, du judaïsme, du polythéisme, du druidisme, du boudhisme, du néoplatonisme, du mithriacisme, du manichéisme, du gnosticisme, du piétisme et d'une foule d'autres sectes religieuses. — Filiation des doctrines spiritualistes à travers les âges, leur existence dans les mystères d'Isis et de Sérapis, dans ceux de Cybèle, de Samothrace et d'Eleusis, chez les francs-maçons, les templiers, les différentes sectes d'illuminés, etc. — Le Spiritualisme constituant le fond des divers procédés de la magie. — Recherches sur les doctrines émises par Celse et sur la réfutation qu'en a faite Origène.—Examen des auteurs anciens qui ont écrit sur les spectres, les visions, les apparitions, les évocations, la divination, les songes, etc. — Ouvrages les plus célèbres du moyen âge et de la renaissance traitant des mêmes matières. — Auteurs spiritualistes des temps modernes, analyse de leurs œuvres.—Des procès de sorciers. — Coup d'œil sur les possessions et histoire de quelques-unes des plus remarquables qui aient eu lieu en divers pays.

Biographies. — M. Home, sa biographie, réflexions et réfutations à son sujet. — Pythagore, Apollonius de Thyanes, Sosipâtre, sainte Perpétue, saint Cyprien, Merlin.—Sainte Hildegarde, sainte Mechtilde, sainte Brigitte, sainte Gertrude, sainte Catherine de Sienne, saint Pierre d'Alcantara, sainte Alma, saint Bernard, Agnès de Bohême, saint Dominique, saint Copertino, Marie d'Agreda, saint Bernardin, le bienheureux Gilles, la dame Diaz, Christine l'admirable, sœur Adélaïde d'Aldelhausen, Espérance Brenegolla, sainte Ottilie, Dalmas de Girone, Bernard de Courléon, le frère Maffeï, Jeanne Rodriguez, Dominique de Jésus-Marie, Theodesca de Pise. — Elisabeth de Falkenstein, Oringa, Venturin de Bergame, Damien-Vicari, le carme Franc, le dominicain Robert, Savonarole, Cardan, Nicole Aubry, Jeanne Fery, Brandon, Brocard, Marie des Valées, Antoinette Bourignon, Marie Alacoque, Elisabeth de Ramphaing, sainte Thérèse, madame Guyon, Cagliostro, Swedenborg, Jacob Bœhm, saint Martin, la voyante de Prevorts, Marie de Mœrl, Davis, Willis, etc., etc.

1230. — Imp. de Ch Bonnet et Comp., 42, rue Vavin